



# Fédération Française de Football

## Commission Fédérale des Arbitres

- Direction Technique de l'Arbitrage -

Examen Fédéral 2017 - 2018

Questionnaire Théorique (1 heure)  
Candidats Fédéraux 4

– Corrigé –

### Consignes :

- Le terme « Décisions » est systématiquement utilisé au pluriel même lorsque celle-ci est unique.
- Les candidats peuvent utiliser les abréviations SRA, SRP loi 8, SRP loi 13, SDR, RDT, BAT, CFI, CFD, PY, AVT, CAS, EXC, RCC lorsque celles-ci ne prêtent à aucune équivoque.
- Toute absence de la mention « Rapport » lorsqu'elle est exigée, sera sanctionnée d'un retrait de 0,25 point à la question concernée.
- Toute absence ou erreur de motif disciplinaire devant être mentionné lors d'un avertissement ou d'une exclusion, sera sanctionnée d'un retrait de 0,25 point à la question concernée.

## 10 Questions à 3 Points

### Question n°1

On considère uniquement les compétitions organisées par la Fédération. Quel est le nombre minimal de joueuses ou de joueurs pour qu'un match puisse se disputer ? Quel est le nombre maximal de joueuses ou de joueurs que l'on peut inscrire sur la feuille de match ?

### Réponse

Nombre minimal : 9 joueuses ou 8 joueurs.

Nombre maximal de joueuses ou de joueurs inscrits : d'une façon générale, on peut inscrire 16 joueuses ou joueurs dont 5 remplaçants à l'exception des cas particuliers qui suivent.

- Coupe Gambardella : 14 joueurs dont 3 remplaçants dans l'épreuve préliminaire organisée par les Ligues.

- Coup de France : 18 joueurs dont 7 remplaçants à partir des 32<sup>ème</sup> de finale.

### Question n°2

Match de CFA prévu samedi à 15h. L'arbitre central a appelé le délégué vers 12h30 pour lui indiquer qu'il serait peut-être en retard en raison d'une panne de train. À 14h45, l'arbitre central n'est toujours pas arrivé. Il rappelle le délégué pour lui indiquer qu'il ne sera pas présent pour l'heure du coup d'envoi mais sans doute vers 15h30. Décisions ?

### Réponse

Le match doit débuter à l'heure. L'arbitre central sera remplacé par l'arbitre assistant de la plus haute catégorie ou le plus ancien s'ils sont dans la même catégorie. Pour remplacer l'arbitre assistant qui officiera, il sera fait appel par tous les moyens à un autre arbitre officiel. À défaut, il sera procédé au tirage au sort entre deux dirigeants licenciés présentés par les clubs. L'arbitre prévu au départ ne pourra en aucun cas prendre la place de l'arbitre qui officie s'il arrive après le coup d'envoi.

**Question n°3**

Que dit la loi 11 à propos de la position de hors-jeu ?

**Réponse**

Être en position de hors-jeu n'est pas une infraction.

Un joueur est en position de hors-jeu si :

- n'importe quelle partie de la tête, du corps ou des pieds se trouve dans la moitié de terrain adverse (ligne médiane non comprise)
- n'importe quelle partie de la tête, du corps ou des pieds se trouve plus près de la ligne de but adverse que le ballon et l'avant dernier adversaire.

Les mains et les bras de tous les joueurs, y compris les gardiens de but, ne sont pas pris en compte.

Un joueur n'est pas en position de hors-jeu s'il se trouve à la même hauteur que l'avant dernier adversaire ou que les deux derniers adversaires.

**Question n°4**

Ballon en jeu, un joueur identifié (retardataire) pénètre sur le terrain sans autorisation pour compléter son équipe. L'arbitre s'en aperçoit immédiatement et siffle avant qu'il n'interfère dans le jeu. Décisions et explications ?

**Réponse**

Avertissement pour être entré sans autorisation.

Cette personne est considérée comme "joueur" car elle a été identifiée.

L'arbitre ne devait pas arrêter le jeu. C'est seulement si cette personne entrave le jeu qu'il doit siffler.

Coup franc indirect à l'endroit où se trouvait le ballon, sous réserve de la procédure de la loi 13.

**Question n°5**

Le gardien de but de l'équipe A sort du terrain juste à côté de son but. Il ramasse une bouteille d'eau qu'il lance dans le dos d'un adversaire se situant un peu devant lui dans la surface de réparation. Décisions ?

**Réponse**

Exclusion du gardien de but pour acte de brutalité. Nomination d'un nouveau gardien de but pour l'équipe A.

Retrait du terrain de la bouteille d'eau.

Ballon non en jeu : reprise consécutive à l'arrêt.

Ballon en jeu : penalty pour l'équipe B.

Rapport.

**Question n°6**

Sur un penalty pour l'équipe A. Le ballon est légèrement déplacé par le vent juste avant le botté. Le ballon finit sa course dans les filets. L'arbitre accorde le but. Dans un mouvement de colère, le gardien de but ramasse le ballon et le botte pour l'envoyer dans les tribunes mais c'est l'arbitre assistant qui a tout vu qui prend le ballon dans les jambes. Décisions ?

**Réponse**

L'arbitre assistant intervient auprès de l'arbitre central.

But refusé.

Exclusion du gardien de but de l'équipe B pour acte de brutalité. Nomination d'un nouveau gardien de but pour l'équipe B.

Penalty pour l'équipe A à refaire.

Rapport.

**Question n°7**

À l'occasion de la réécriture des lois du jeu de juillet 2016, l'IFAB a écrit un nouveau texte à propos des fautes commises en même temps. Que dit-il ? Qu'est-ce que cela change ?

**Réponse**

L'arbitre sanctionne la faute la plus grave – en termes de sanction, reprise du jeu, gravité physique et impact tactique – quand plusieurs fautes se produisent en même temps.

Peu importe le nombre de joueurs ou à quelle équipe ils appartiennent, la faute la plus grave doit être sanctionnée. Cela change tout puisqu'avant, lorsque deux adversaires commettaient une faute en même temps, la sanction était une balle à terre.

**Question n°8**

Coup de pied de but pour l'équipe A. Le défenseur n°5 de cette équipe, pressé de reprendre le jeu botte le ballon alors que des partenaires et des adversaires se trouvent encore dans la surface de réparation à proximité du ballon dont le joueur n°9B.

- a) Le joueur n°9B dans la surface de réparation vient disputer le ballon.
  - b) Le joueur n°9B sort de la surface de réparation pour aller ensuite disputer le ballon.
- Décisions dans chaque cas ?

**Réponse**

- a) Arrêt du jeu. Coup de pied de but à refaire pour l'équipe A.
- b) Arrêt du jeu, sous réserve de l'avantage. Coup de pied de but à refaire pour l'équipe A.

**Question n°9**

Ballon en jeu. Un joueur de l'équipe A tient à la main une chaussure (ou un protège-tibia) qu'il vient de perdre. Au moment même où il tente de se rechausser ou de remettre son protège-tibia en place, le ballon arrive dans sa direction. Il continue alors de jouer avec son équipement à la main et dispute un ballon aérien à un adversaire. Décisions ?

**Réponse**

Un joueur perdant accidentellement une chaussure ou un protège-tibia peut continuer à jouer jusqu'au prochain arrêt de jeu. L'arbitre laissera le jeu se dérouler.  
Si un but est marqué, pour ou contre l'équipe de ce joueur, il sera accordé.

**Question n°10**

Le jeu se déroule à 40 mètres des buts de l'équipe A. Le joueur n°10 de l'équipe B prolonge un ballon de la tête pour lui-même. Le joueur n°6A détourne alors le ballon de la main. Malgré tout, le joueur n°10B reprend la maîtrise du ballon. L'arbitre signifie l'avantage. Le n°10B part balle au pied sur 5 mètres mais il envoie alors le ballon en ligne de touche alors qu'il voulait l'envoyer à un partenaire situé le long de la ligne de touche. Décisions ?

**Réponse**

Avertissement au joueur n°6A pour comportement antisportif.  
Rentrée de touche pour l'équipe A.

## 10 Questions à 5 Points

### Question n°11

Lors de l'exécution d'un penalty, le gardien de but s'avance avant que le ballon ne soit botté. Le tir est exécuté. Décisions dans les cas suivants ?

- a) Le ballon pénètre dans le but.
- b) Le ballon est repoussé par le poteau, puis repris par le botteur qui marque.
- c) Le ballon est repoussé par le gardien de but, puis repris par le botteur qui marque.
- d) Le ballon va directement au-delà de la ligne de but en dehors des montants.
- e) Le ballon, détourné par le gardien de but, va au-delà de la ligne de but en dehors des montants.

### Réponse

- a) et c) : But accordé. Coup d'envoi. (Pas d'avertissement au gardien de but)
- b), d) et e) : Arrêt du jeu. Avertissement au gardien de but pour comportement antisportif. Penalty à refaire. Si penalty à la fin d'une période, prolongement de la période pour exécuter le penalty.

### Question n°12

Juste à la fin du temps additionnel, un joueur commet une faute qui n'est pas sifflée par l'arbitre. La fin de la période est sifflée et l'arbitre se rend compte que le joueur victime de la faute est sérieusement blessé. Décisions et explications ?

### Réponse

L'arbitre s'en rend compte alors qu'il est toujours sur le terrain :

Exclusion du joueur fautif pour faute grossière.

Dans le cas où le fautif a déjà quitté le terrain, l'arbitre le rappellera pour lui présenter le carton.

L'arbitre s'en rend compte une fois rentré aux vestiaires :

Exclusion du joueur fautif pour faute grossière.

Dans ce cas, l'arbitre ne présentera pas le carton mais appellera le fautif ainsi que les deux capitaines pour les informer de sa décision.

Rapport.

Si cela se produit en fin de première période et que la faute est sanctionnable d'un penalty, prolongement de la période et exécution du penalty.

**Question n°13**

Le joueur n°8 de l'équipe A est remplacé à la 59<sup>ème</sup> minute de jeu par le n°13. À la 67<sup>ème</sup> minute, le joueur n°13A se blesse seul. Ce joueur est rapidement évacué en dehors du terrain. Pendant l'arrêt de jeu, le joueur n°8A est revenu sur le terrain. L'arbitre ordonne la reprise du jeu et voit alors le joueur n°8A venir défendre son but face au n°11 de l'équipe B. Décisions ?

**Réponse**

Sous réserve de l'avantage, arrêt du jeu.

Faire quitter le terrain au joueur n°8A avec avertissement pour avoir pénétré sur le terrain sans autorisation.

Retour possible du joueur n°13A.

L'interférence a lieu dans la surface de réparation de l'équipe A : penalty pour l'équipe B.

L'interférence a lieu hors de la surface de réparation de l'équipe A : coup franc direct pour l'équipe B à l'endroit de l'interférence.

**Question n°14**

Le joueur n°11A déborde le long de la ligne de but dans la surface de réparation de l'équipe B. Il est à la lutte avec le joueur n°2B. Les deux joueurs emportés par leur élan tombent sans qu'il y ait de faute au-delà de la ligne de but en dehors du terrain. Le ballon s'arrête sur la ligne de but. Le joueur n°11A se relève plus vite que son adversaire pour venir jouer le ballon. C'est alors que le joueur n°2B le retient par le maillot. Décisions ?

**Réponse**

Arrêt du jeu sous réserve de l'avantage. Avertissement au joueur n°2B pour comportement antisportif ou exclusion s'il annihile une occasion nette de but et rapport.

Penalty pour l'équipe A.



**Question n°15**

Lors d'une rencontre de Coupe, les deux équipes terminent les prolongations sur le score de 0 à 0. Une épreuve des tirs au but est nécessaire pour déterminer le vainqueur. Suite à l'exclusion de son n°7, l'équipe A est composée de 10 joueurs alors que l'équipe B est au complet. Le capitaine de l'équipe B informe l'arbitre que le n°2B est retiré de la liste des tireurs. Pendant l'épreuve, après le 2<sup>ème</sup> tir, le gardien de l'équipe B se blesse et est obligé de quitter le terrain. Décisions et explications ?

**Réponse**

L'équipe B a épuisé le nombre maximum de remplacements autorisés :  
Il n'est pas possible de faire revenir le joueur n°2B qui a été retiré de l'épreuve. Un des joueurs, présent sur le terrain, doit prendre la place du gardien de but.  
L'arbitre demandera au capitaine de l'équipe A le nom et le numéro du joueur de son équipe qui sera retiré de la liste des tireurs.  
L'épreuve se poursuivra avec 9 joueurs dans chaque équipe.  
L'équipe B n'a pas épuisé le nombre maximum de remplacements autorisés :  
Il est possible de faire revenir le joueur n°2B qui a été retiré de la liste des tireurs.  
Le capitaine peut aussi décider d'utiliser un remplaçant.  
L'équipe A ne retirera donc pas un de ses joueurs de la liste de ses tireurs.  
L'épreuve se poursuivra avec 10 joueurs dans chaque équipe.

**Question n°16**

Coup franc indirect botté par le joueur n°5A à proximité du rond central. Le ballon est botté directement vers le but de l'équipe B. Dans la surface de réparation de l'équipe B, un joueur de cette équipe détourne le ballon de la main privant un adversaire de le récupérer. Le ballon franchit ensuite directement la ligne de but. Décisions ?

**Réponse**

Le joueur est le gardien de but de l'équipe B :  
- le ballon entre dans les buts, but accordé, coup d'envoi pour l'équipe B.  
- le ballon n'entre pas dans les buts, corner.  
Le joueur de l'équipe B n'est pas le gardien de but :  
- le ballon entre dans les buts, but accordé, coup d'envoi pour l'équipe B, avertissement au joueur B pour comportement antisportif.  
- le ballon n'entre pas dans les buts, penalty pour l'équipe A, avertissement au joueur B pour comportement antisportif ou exclusion s'il annihile une occasion nette de but et rapport.

**Question n°17**

Coup franc direct. Une équipe attaquante met au point une tactique : un premier joueur passe au-dessus du ballon ce qui provoque l'avancée du mur. Un partenaire le suit et botte le ballon. Décisions et explications ?

**Réponse**

L'IFAB précise : "Faire semblant de tirer un coup franc pour tromper l'adversaire est permis, cela fait partie du jeu".

Si le but est marqué : but accordé, coup d'envoi.

Si le but n'est pas marqué : coup franc à recommencer.

Si un adversaire ne se trouve pas à distance réglementaire lors de l'exécution du coup franc, celui-ci devra être retiré sauf si l'avantage peut être appliqué. Dans ce cas, le fautif est alors averti pour non-respect de la distance sur coup franc.

**Question n°18**

L'équipe A vient d'encaisser un but. Le jeu reprend par le coup d'envoi pour l'équipe A. L'arbitre voit alors le gardien de but de l'équipe A se disputer verbalement avec son numéro 5. Les deux joueurs s'insultent et le joueur n°5A donne une claque à son gardien. Décisions ?

**Réponse**

Arrêt du jeu. Exclusion du gardien de but pour propos injurieux, nomination d'un nouveau gardien de but pour l'équipe A. Exclusion du n°5B pour acte de brutalité. Rapport.

Le gardien de but de l'équipe A est dans sa surface de réparation : penalty pour l'équipe B.

Le gardien de but de l'équipe A est sur le terrain en dehors de la surface de réparation : coup franc direct pour l'équipe B à l'endroit où il est frappé.

**Question n°19**

Lors de l'exécution d'un penalty en cours de rencontre, un remplaçant pénètre volontairement sur le terrain de jeu. Décisions ?

**Réponse**

Dans tous les cas : avertissement au remplaçant pour avoir pénétré délibérément sur le terrain sans l'autorisation de l'arbitre. L'arbitre doit lui faire quitter le terrain.

Le remplaçant n'a pas interféré :  
L'arbitre laissera l'exécution du penalty se dérouler.

Le remplaçant a interféré :  
Le remplaçant est un partenaire du tireur :  
But marqué : But refusé. Coup de pied de but.  
But non marqué : Coup franc direct pour l'équipe défendante à l'endroit où se trouvait le remplaçant lorsque l'interférence s'est produite, sous réserve de la procédure de la Loi 13.  
Le remplaçant est un adversaire du tireur :  
But marqué : But accordé. Coup d'envoi.  
But non marqué : Penalty à retirer.

**Question n°20**

Ballon en jeu, le joueur n°3A hors du terrain le long de la ligne de touche est frappé. Décisions techniques dans les cas suivants ?

- Il est frappé par un adversaire, tous deux, dans une action de jeu.
- Il est frappé par un partenaire, tous deux, dans une action de jeu.
- Il est frappé par l'entraîneur adverse alors qu'il attend de revenir suite à une blessure.
- Il est frappé par un adversaire qui sort du terrain, alors qu'il attend de revenir suite à une blessure.
- Il est frappé par un adversaire, tous deux sortis sur une action de jeu et alors que le ballon est reparti depuis 10 secondes.

**Réponse**

- Coup franc direct pour l'équipe A sur la ligne de touche au plus près de la faute.
- Coup franc direct pour l'équipe A sur la ligne de touche au plus près de la faute.
- Balle à terre où se trouvait le ballon lors de la faute sous réserve de la procédure de la loi 8.
- Coup franc indirect où se trouvait le ballon lors de la faute sous réserve de la procédure de la loi 13.
- Balle à terre où se trouvait le ballon lors de la faute sous réserve de la procédure de la loi 8.